

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE VILLEMUR-SUR-TARN

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 25 OCTOBRE 2010

L'AN DEUX MILLE DIX et le LUNDI VINGT CINQ OCTOBRE à 20 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de Villemur-sur-Tarn, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de **M. Jean-Claude BOUDET, Maire**.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Jean-Claude BOUDET, M. Pierre GUERCI, Mme Maryse WOLFF, M. Daniel REGIS, M. Jean-Claude AMIEL, M. Patrice BRAGAGNOLO, M. Jacques ASO, M. Jean-Pierre CHANTRIAUX, M. Pierre TOUSSENEL, M. André PARIZE, Mme Brigitte ARNAL, Mme Michèle BURGALAT, Mme Bernadette BALAGUE, Mme Catherine HERON, Mme Brigitte BERTO, Mme Fabienne PIROLA, Mme Céline RAMOS, M. Jérôme NOEL, M. André BETIRAC, Mme Annie BLANC, M. Patrice BETIRAC.

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Ingrid TERRANCLE donne pouvoir à M. Jean-Claude BOUDET,
Mme Monique AUFFRET DE VECCHI donne pouvoir à Mme Maryse WOLFF,
M. Christian SERRIS donne pouvoir à M. Daniel REGIS,
M. Georges CHEVALLIER donne pouvoir à M. André BETIRAC.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean-Marc DUMOULIN, Melle Florence GASC.

M. Jérôme NOEL a été élu **Secrétaire**.

Adoption du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2010 à l'unanimité.

OBJET : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE VENELLE SISE AU LIEU-DIT «ENTOURETTES» A VILLEMUR-SUR-TARN

Le conseil municipal :

- engage la procédure de déclassement du domaine public de cette parcelle, avec mise en œuvre d'une enquête publique conformément aux dispositions des articles R.141-4 à R.141-10 du code de la voirie routière, en vu d'une future aliénation au profit de la propriétaire riveraine. L'ensemble des frais administratifs, de géomètre ou notariés sera à la charge du demandeur,

Adopté à l'unanimité

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SIAH DE LA REGION

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SIAH DU PAR

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SIE DE LA REGION DE VILLEMUR

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SSTOM DU DEPARTEMENT

OBJET : SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE - TRANSFERT DE COMPETENCES COMPLEMENTAIRES

Le conseil municipal transfère au syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne la compétence complémentaire suivante :

- B : assainissement collectif :
- B.2 : Transport des eaux usées

A compter du 1^{er} janvier 2011.

Adopté à l'unanimité

OBJET : INDEMNITES DE CONSEIL AUX AGENTS DE LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le versement des indemnités de conseil d'un montant de 1219.59 euros inscrits au budget communal 2010 (article 6225) pour le paiement des permanences effectuées en 2009.
- **RECONDUIT** les modalités de versements de l'indemnité de conseil aux agents des services fiscaux pour les permanences qui seront effectuées en 2011.

Adopté à l'unanimité

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal propose de modifier le tableau des effectifs de la commune, en ouvrant un emploi de catégorie C à temps complet, au grade :

- d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Après nomination de l'intéressée à ce nouveau grade, l'ancien emploi sera fermé.

Adopté à l'unanimité

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le conseil municipal :

- rend obligatoire la pré inscription à la restauration scolaire pour toutes les familles, le non respect de cette procédure pouvant entraîner le refus d'accueillir un enfant. La modification du règlement du service de restauration scolaire, sera mise en application dès le 4 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité

OBJET : REHABILITATION DE L'ESPACE BRUSSON. CREATION D'UNE SALLE DE SPECTACLE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal valide le programme de réhabilitation de l'espace Brusson, avec la création d'une salle de spectacle dont le plan de financement est le suivant :

K€	
Travaux de réhabilitation	1 650 000
Etudes	165 000
Sous total	1 815 000
TVA	355 740
Total	2 170 740

Le conseil municipal sollicite la participation financière la plus élevée possible auprès :

- De l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement, ou toute autre aide financière de substitution,
- Du Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
- Du Conseil Général de la Haute Garonne,

Adopté à l'unanimité

OBJET : REMISE EN ETAT DE DEUX COURTS DE TENNIS EN TERRE BATTUE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** la signature de la proposition de la société SOL SPORT sise BP 30003 – 82800 NEGREPELISSE pour un montant de 5 200 € HT soit 6 219.20 € TTC,
- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : ACQUISITION D'ORDINATEURS POUR LA MAIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** la signature de proposition de la société INLAN sise 159 Impasse des Vignes – 31340 LA MAGDELAINE-SUR-TARN, pour un montant de 2 347.03 € HT soit 2 807.05 € TTC,
- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LA SALLE AFFECTEE A L'ASSOCIATION DE CULTURE PHYSIQUE ET MUSCULATION - DEMANDE DE SUBVENTION

Les services techniques municipaux ont réalisés des travaux d'aménagement de la salle affectée à l'association de culture physique et musculation au stade de rugby. Le détail des coûts fournitures est le suivant :

Fournisseurs	Désignation	HT	TTC
Tout faire matériaux	Fournitures	1 310.18 €	1 566.97 €
Tout faire matériaux	Fournitures	1 636.01 €	1 956.67 €
Anconetti	Porte Douche mitigeur	373.71 €	446.96 €
PST FARENC et Fils	Fournitures vestiaires homme	246.27 €	294.54 €
PST FARENC et Fils	Fournitures vestiaires femmes	894.66 €	1 070.01 €
	Total	4 460.83 €	5 335.15 €

Le conseil municipal :

- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DANS LA SALLE AFFECTEE A L'ASSOCIATION K'DANCE ET A L'ECOLE ANATOLE FRANCE - DEMANDE DE SUBVENTION

Les services techniques municipaux ont réalisés des travaux d'aménagement de la salle affectée à l'association de K'Dance et à l'école Anatole France. Le détail des coûts fournitures est le suivant :

Fournisseurs	Désignation	HT	TTC
Malrieu Pipal	Fournitures électriques	1 703.44 €	2 037.31 €
Anconetti	Fournitures plomberie	553.34 €	661.80 €
Tignol	Peinture	1 005.02 €	1 202.00 €
PST FARENC et Fils	Peinture	1 749.49 €	2 092.39 €
PST FARENC – Pipal – Tignol	Autres fournitures	3 795.45 €	4 539.36 €
PORTA Michel	Dépose de 2 miroirs	282.50 €	337.87 €
	Total	9 089.24 €	10 870.73€

Le conseil municipal :

- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT BRUSSON - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** la signature de la proposition de la société EURO TIP sise 285 Route de Toulouse – 82170 POMPIGNAN, pour un montant de 22 900.00 € HT soit 27 388.40 € TTC,
- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DES ESCALIERS DONNANT ACCES AU PARKING DES BERGES - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** la signature des marchés de travaux de la Société : EURO TIP sise 285 Route de Toulouse – 82170 POMPIGNAN pour la réhabilitation de l'escalier pour un montant de 7 920 € HT soit 9 472.32 € TTC et de l'EURL Michel PORTA sise 346 Route de Montjoire – 31340 LA MAGDELAINE SUR TARN pour les travaux de peinture des murs pour un montant de 4 564.75 € HT soit 5 459.44 € TTC,
- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : CONSTRUCTION D'UN PREAU DANS LE PARC DE BERNADOU - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** la signature des propositions de la société ECTP sise ZA les Vitarelles – 31140 MONTBERON, pour un montant de 11 479.35 € HT soit 13 729.30 € TTC et de la société TEXABRI sise BP 351 – 38204 VIENNE, pour la fourniture et la pose d'un module TEXABRI en toile tendue de 80 m² pour un montant de 11 550.00 € HT soit 13 813.80 € TTC,
- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : CONSTRUCTION DU CITY PARK DANS LE PARC DE BERNADOU - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal autorise la construction d'un « City-Park » dans le parc de Bernadou aux coûts suivants :

ECTP - 31140 MONTBERON, pour les travaux de terrassement pour un montant de 22 958.70 € HT soit 27 458.61 € TTC.

AGORESPACE – 60200 COMPIEGNE, pour l'installation d'un terrain multi-sport pour un montant de 34 580 € HT soit 41 357.68 € TTC.

- **SOLLICITE** le Conseil Général de la Haute Garonne pour l'attribution d'une subvention la plus élevée.

Adopté à l'unanimité

OBJET : REHABILITATION DU CHATEAU DE BERNADOU - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SALLES DE REGROUPEMENTS DES ASSISTANTES MATERNELLES. DEMANDE DE SUBVENTION.

Le conseil municipal :

- **VALIDE** ce projet de création d'un espace spécifique affecté au regroupement des assistantes maternelles dans le cadre du programme de réhabilitation du château de Bernadou,
- **AUTORISE** la demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale,
- **MANDATE** pour l'accomplissement de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

OBJET : MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE GRIFOUL (01BR0303)

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'avant projet définitif ainsi présenté,
- **DEMANDE** l'inscription de cette opération sur les crédits du S.D.E.H.G.,
- **MANDATE** en vue de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires, ainsi que les formalités contractuelles afférentes à ce projet.

Adopté à l'unanimité

OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A SAYRAC (01BR0407)

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'avant projet définitif ainsi présenté,
- **DEMANDE** l'inscription de cette opération sur les crédits du S.D.E.H.G.,
- **MANDATE** en vue de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires, ainsi que les formalités contractuelles afférentes à ce projet.

Adopté à l'unanimité

OBJET : TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE LA PARCELLE N°1567 E SITUEE AVENUE DU PRESIDENT ROOSEVELT (01BR0391)

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'avant projet définitif ainsi présenté,
- **DEMANDE** l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG,
- **MANDATE** en vue de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires, ainsi que les formalités contractuelles afférentes à ce projet.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le SDEHG.

Adopté à l'unanimité

OBJET : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU PONT EUGENE BOUDY (01AP0152)

Le conseil municipal approuve le projet de rénovation de l'éclairage public du pont Eugène Boudy, la part prévisionnelle du coût revenant à la commune étant fixée à 49 583 euros sur un montant de travaux de 123 000 euros.

Cette catégorie de travaux est éligible à une subvention du Conseil Général.

Le conseil municipal décide de couvrir cette contribution par voie d'emprunt et de prendre rang sur un prochain prêt du Syndicat Départemental.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée 22h10.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

LE MAIRE,

Jérôme NOEL

Jean-Claude BOUDET